

69^{ème} Rallye de Lorraine

Coupe de France des rallyes (coefficient 3)

3, 4 et 5 mai 2024

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :

- Lundi 4 mars.
- Ouverture des engagements :
- Lundi 4 mars.

Clôture des engagements :

- Lundi 22 avril

Parution et distribution du carnet d'itinéraire :

- Samedi 27 avril de 8h00 à 12h00, Auto Précision ,26 rue Humbepaire, Baccarat
13h00 à 16h00, Hôtel La Renaissance, 31 rue des Cristalleries Baccarat.
- Vendredi 3 mai de 8h00 à 12h00, Auto Précision ,26 rue Humbepaire, Baccarat
13h00 à 16h00, Hôtel La Renaissance, 31 rue des Cristalleries Baccarat.

Dates et heures des reconnaissances :

- Samedi 27 avril de 8h30 à 12h00, 14h00 à 18h30
- Dimanche 28 avril 8h30 à 12h00, 14h00 à 18h30
- Vendredi 3 mai de 8h30 à 12h00, 14h00 à 18h30

Vérifications des documents le :

Parc de déchargement obligatoire des remorques / Stickage et vérifications administratives

- Vendredi 3 mai de 16h00 à 19h00
- Samedi 4 mai de 7h30 à 10h30
Lieu : Rue du 20eme Bataillon 54120 Baccarat.

Vérifications des voitures le :

- Vendredi 3 mai de 16h15 à 19h30
- Samedi 4 mai de 7h35 à 10h30
Lieu : Garage Bertin ,14 route de Nancy Baccarat

Heure de mise en place du parc de départ le :

- Vendredi 3 mai à l'issu des vérifications techniques,
- Samedi 4 mai à l'issu des vérifications techniques,
Lieu : parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat.

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le :

- Vendredi 3 mai à 18h00,
Lieu : PC Course, salle des Fêtes – 54120 Baccarat.



Publication des équipages admis au départ le :

- Samedi 4 mai à 11h00
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat, Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur.

Publication des heures et ordres de départ de la 1^{ère} étape :

- Samedi 4 mai à 11h00
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat, Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur.

Départ de la 1^{ère} étape :

- Samedi 4 mai à 12h00 pour la 1^{ère} VHC
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat

Arrivée de la 1^{ère} étape :

- Samedi 4 mai à partir de 20h40 pour la 1^{ère} VHC
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat

Publication des résultats partiels et des heures et ordre de départ de la 2^{ème} étape :

- Samedi 4 mai à partir de 22h30.
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat, Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur

Départ de la 2^{ème} étape :

- Dimanche 5 mai à 8h00 pour la 1^{ère} VHC
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat,

Arrivée de la 2^{ème} étape :

- Dimanche 5 mai à, 16h53,
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat,

Vérification finale le :

- Dimanche 5 mai pour la 1^{ère} VHC
Garage BERTIN 14 route de Nancy – 54120 Baccarat

Publication des résultats du rallye :

- 30' après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé d'arrivée.
Lieu : Parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat, Panneau d'affichage numérique, site internet de l'organisateur.

Taux horaire de la main d'œuvre :

- 60 € TTC

Remise des prix le :

- Dimanche 5 mai,
• Sur le podium d'arrivée à 54120 Baccarat

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Club Lorrain, en qualité d'organisateur Administratif et Technique, organisent les 3, 4 et 5 mai 2024, le 69^{ème} rallye National de Lorraine, **participation étrangère autorisée.** Cette épreuve sera doublée d'un rallye d'un rallye VHC et VHRS.

15/02/2024

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Grand Est le 15/02/2024 sous le numéro 16 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 216 en date du 14/03/2024

Comité d'Organisation

Président : Jean René DUBOIS

Membres : Les membres de l'Asac Lorrain.

Secrétariat du rallye : Asac Lorrain, Boulevard Barthou - Bp 104 - 54503 Vandoeuvre Cedex.

Téléphone : 09 75 05 68 54 Port. : 06 20 30 21 05

Site internet. : <https://rbracingphotos.wixsite.com/rallye-de-lorraine> Email. : asac.comite@wanadoo.fr

Permanence du Rallye :

Pendant toute la durée de l'épreuve :

Salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat

Organisateur technique

Nom : Asac Lorrain

Président : Jean René DUBOIS

Secrétariat du rallye : Asac Lorrain, Boulevard Barthou - Bp 104 - 54503 Vandoeuvre Cedex.

Téléphone : 09 75 05 68 54 Port. : 06 07 09 00 54

« Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA ».

1.1P. OFFICIELS

Fonction	Nom Prénom	N° de Licence
Observateur FFSA	BONNETAIN Olivier	259846
Président du Collège	COTTET Patrice	8012
Membre du Collège	LATOCHE Marie Line	234919
Membre du Collège	CONDAMIN Claude	122813
Secrétaire de Collège	PECCAUD Michelle	2309
Directeur de course Général	STOCKLE Thierry	3500
Directeur de course Adjoint Pc	CASTEL Denis	234077
Directeur de Course Vhrs	LACROIX Jean Pierre	3474
Directeur de course Es au Pc Adjoint Nouveau départ	CASTEL Denis	234077
Directeur de course Es au Pc	BERST Mathieu	145079
Directeur de course Es au Pc	OUDART Fabrice	8912
Directeur de course en Es	SICHLER Jean Jacques	17673
Directeur de course en Es adjoint	BLONDEL Serge	11062
Directeur de course en Es	DUMAS Frédéric	11716
Directeur de course en Es adjoint	PEUGEOT Martial	0405
Directeur de course en Es	CLAUDE David	221403
Directeur de course en Es adjoint	LEONATE Michel	44386
Relation Concurrents	LEGROS Régis	126767

Jude de Fait	NOIRANT Maurice	230011
Médecin Chef	CUNIN Brive	203302
Médecin en Es	WIEDENKELLER MICHEL	146262
Médecin en Es	ROYER Emeline	
Responsable Sécurité Autorité	DUBOIS Jean René	3437
Responsable Commissaires Technique	TENA Emile	124058
Commissaire Technique	DERCHE Denis	33547
Commissaire Technique Responsable nouveau départ	TENA Emile	124058
Commissaire Technique et VH	PROTOIS Gérard	1906
Commissaire Technique	HAEFFELIN Daniel	12679
Commissaire Technique	SALTZMANN Michel	15471
Chrono	Mesdames et Messieurs de la Ligue Grand Est du sport Automobile et des Ligues Voisines	
Classement informatique	LC Chrono	
Responsable Commissaire	DUMAS Frédéric	11716
Responsable Parc de regroupement	COUTURIER Jérôme	212788
Véhicule Tricolore	ROMBOURG Francis	34694
Véhicule Info/Sono	SERNAGLIA Joël	56895
Véhicule Info/Sono	VARREY Eric	50418
Véhicule Damier	HENRY Jean Michel	15551
Relation Presse	BOURGUIGNON Maxime	230971

1.2P. ELIGIBILITE

Le 69^e Rallye National de Lorraine compte pour la **Coupe de France des rallyes 2024 coef.3** et le championnat de la **Ligue Grand Est du Sport Automobile 2024**

- Le Trophée Féminin « Lucie VAUTHIER ».

Le Trophée Lucie Vauthier récompense le meilleur équipage féminin. Le trophée ne sera attribué que si l'équipage termine le rallye sans passer par le rallye 2

1.3P. VERIFICATIONS

- Les équipages engagés consulteront à partir du Lundi **22** avril, l'heure de convocation aux vérifications administratives, sur le Web : www.asaclorrain.eu.

Un système de pointage sera mis en place et tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

Lors de ces vérifications les concurrents devront présenter les documents suivants :

- Permis de conduire (pilote et co-pilote) en cours de validité
- Licence sportive (pilote et co-pilote) valable pour l'année en cours

Les équipages devront présenter aux relations concurrentes présent au H -10 minutes (rentrée de l'équipage en parc fermé avant le départ du rallye) les originaux de leurs permis de conduire et de leurs licences.

- Photocopie de la 1^{ère} page de la fiche d'homologation
- Photocopie de la 1^{ère} page du passeport technique de la voiture

- Attestation d'autorisation de prêt de voiture le cas échéant
- Les deux fiches d'enregistrement des équipements de sécurité

Ils recevront les documents et stickers nécessaires à l'identification de leur voiture, les fiches de contrôle des reconnaissances et contre émargement le briefing pilote écrit.

Les voitures devront être obligatoirement "stickers" (plaques, numéros, publicité etc....) avant de passer aux vérifications techniques.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au « 69^{ème} Rallye National de Lorraine » doit adresser au secrétariat du rallye, Asac Lorrain, Boulevard Barthou - Bp 104 - 54503 Vandoeuvre Cedex.

- la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, avant **le Lundi 22 avril à minuit (cachet de la poste faisant foi). ENGAGEMENTS EN LIGNE POSSIBLE.**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **85 voitures**, (105 maxi avec le rallye 5 Vhc et 15 Vhrs).

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **590€ + 50€ système de géolocalisation + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est, soit 646 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **1180 € + 50€ système de géolocalisation + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est, soit 1236 €**
- Équipage complet Asac Lorrain, Asa Nancy et plus de 150 kms du départ : **520€ + 6€ Challenge des commissaires de la Ligue Grand Est, soit 586 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (chèque établi à l'ordre de l'A.S.A.C. LORRAIN).

Pour les engagements envoyés par e-mail, la demande ne sera prise en compte qu'à réception dans les 48h du montant de l'engagement.

De par leur engagement, les concurrents et équipages déclarent connaître les risques inhérents aux rallyes et les assumer. Ils déclarent en outre connaître et accepter tous les règlements applicables à ce rallye.

La demande d'engagement devra également être accompagnée des documents suivants :

la photocopie des permis de conduire et licences sportives des deux membres de l'équipage

la photocopie de la 1ère page du passeport technique de la voiture

la photocopie de la 1ère page de la fiche d'homologation de la voiture

des deux fiches d'enregistrement des équipements de sécurité

La confirmation d'engagement se fera obligatoirement par mail.

Les forfaits devront être déclarés obligatoirement PAR ECRIT au siège de l'ASA ou par mail à : asac.comite@wanadoo.fr

En cas de non présentation, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagements aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye.

La retenue sera de : 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye et de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Pour les personnes non excusés et non présentés aux vérifications administratives, l'intégralité de l'engagement sera retenue. Merci de votre compréhension.

3.3P. ORDRE DE DEPART.

Conforme au règlement standard FFSA.

3.3.1. Pour la 1ère étape du rallye, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

Après le 1^{er} regroupement, pour **la section et/ou pour** les étapes suivantes, le départ **pourra être** donné dans l'ordre du classement provisoire, hors pénalités routières (éventuellement à l'issue de la dernière ES courue), avec possibilité de reclassement des pilotes prioritaires et des pilotes acceptés en "nouveau départ après abandon" par le Collège des Commissaires Sportifs quand le cas est prévu.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES AUTORISEES

Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA.

Le Championnat du Luxembourg des Rallyes est ouvert aux voitures des groupes et classes suivants :

Classe RC1

Groupe WRC1.6T : moteur 1,6 Turbo # Groupe WRC2T : moteur 2,0 Turbo

Groupe A de plus de 2000 cm3

Classe RC2

Groupe Rally2

Groupe Rally2 Kit (VR4K)

Groupe NR4 de plus de 2000 cm3 (N4 actuel)

S2000-Rallye : moteur 2000 cm3 Atmosphérique

S2000-Rallye : moteur 1600 cm3 Turbo (RRC)

Classe RGT

Groupe RGT

Classe RC3

Groupe Rally3 (atmosphérique entre 1390 cm3 et 2000 cm3 et turbo entre 927 cm3 et 1620 cm3)

Classe RC4

Groupe Rally4 (atmosphérique entre 1390 cm3 et 2000 cm3 et turbo entre 927 cm3 et 1333 cm3)

Groupe R3 (atmosphérique entre 1600 cm3 et 2000 cm3 et turbo entre 1067 cm3 et 1333 cm3)

Groupe R3 (turbo jusqu'à 1620 cm³ / nominal) # Groupe A jusqu'à 2000 cm³

Groupe N entre 1600 cm³ et 2000 cm³

Classe RC5

Groupe Rally5 (atmosphérique jusqu'à 1600 cm³ et turbo jusqu'à 1333 cm³ – annexe J 2021) # Groupe Rally5 (atmosphérique jusqu'à 1600 cm³ et turbo jusqu'à 1065 cm³ - annexe J 2018) # Groupe N (atmosphérique jusqu'à 1600 cm³)

Classe E1a

Groupe E1-National / E1-FIA jusqu'à 1600 cm³

Classe E1b

Groupe E1-National / E1-FIA entre 1600 cm³ et 2000 cm³

Classe E1c

Groupe E1-National / E1-FIA entre 2000 cm³ et 3000 cm³

Classe E1d

Groupe E1-National / E1-FIA de plus de 3000 cm³

Remarque : Un passeport technique est obligatoire pour toutes les voitures. L'absence d'un passeport technique entraîne une amende de 200 €.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

Lieu : parking salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat.

4.3.1.2. Pendant toute la durée du rallye, aucune réparation par une assistance n'est autorisée en dehors du parc d'assistance.

En dehors du parc d'assistance, à l'exclusion des zones soumises au régime de parc fermé, toute réparation pourra être effectuée par les moyens du bord et exclusivement par l'équipage, sans intervention ni apport extérieur.

Cette éventuelle intervention devra obligatoirement être effectuée sur l'itinéraire exact du rallye ou sur des aires dégagées adjacentes, sous réserve que la voiture soit directement visible par un officiel circulant sur l'itinéraire du rallye.

La bonne observation de ces prescriptions sera vérifiée par des juges de faits et toute infraction fera l'objet d'une pénalité du Collège des Commissaires Sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

L'assistance sera autorisée dans les lieux définis dans le road book.

4.3.1.4. Dans chaque parc d'assistance il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate et de manière visible de l'emplacement de chaque voiture de course, un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- d'utiliser des contenants à hydrocarbures conformes aux normes hydrocarbures,
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,

- de disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures,
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

Un juge de faits vérifiera la bonne observation de ces prescriptions. Les commissaires y seront également habilités.

En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

Une pénalité de 200 € sera appliquée, par les commissaires sportifs, pour chaque infraction constatée

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 69^e Rallye de Lorraine représente un parcours de **342.682 km**

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il comporte 11 épreuves spéciales d'une longueur totale de **124.382 km**

"L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

1ère étape :

ES 1-3 « Landécourt » 10,249 km,

ES 2-4 « Clayeures – Rozelieures - Moriviller » 14,812 km,

Es 5 « Ville de Baccarat » 2.200km,

Soit, 52.322 km d'Es, pour un total de 182,722 km

2e étape :

ES 6-8-10 « Vaxainville - Reherrey - Pettonville - Réclonville – Mignéville » 14,000 km

ES 7-9 11 « Montigny – Sainte Pôle » 10,020 km

Soit 72.06 km d'Es, pour un total de 159.960 km

6.1.1P. DOUBLURE

Cette épreuve sera doublée d'un rallye d'un rallye VHC, et VHRS.

6.2. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : **3**, des contrôles seront effectués.

L'ES5 Ville de Baccarat sera reconnu à pied

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

- Samedi 27 avril de 8h30 à 12h00, 14h00 à 18h30
- Dimanche 28 avril 8h30 à 12h00, 14h00 à 18h30
- Vendredi 3 mai de 8h30 à 12h00, 14h00 à 18h30

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

7.1.7. ROAD-BOOK

Les carnets d'itinéraire dits : « road-book », décrivant en détail l'itinéraire à suivre, obligatoire, sous peine de disqualification, seront disponibles le :

- **Samedi 27 avril** de 8h00 à 12h00, Auto Précision ,26 rue Humbepaire, Baccarat
13h00 à 16h00, Hôtel La Renaissance, 31 rue des Cristalleries Baccarat.
- **Vendredi 3 mai** de 8h00 à 12h00, Auto Précision ,26 rue Humbepaire, Baccarat
13h00 à 16h00, Hôtel La Renaissance, 31 rue des Cristalleries Baccarat.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Trois Commissaires choisis par les Responsables des Commissaires seront récompensés par une coupe chacun.

Les prix aux concurrents seront distribués : Prix Cumulables

SCRATCH	1er	320 €.	+ 1 coupe
	2ème	140 €.	+ 1 coupe
	3ème	70 €.	+ 1 coupe

CLASSE	1er	220 € + 1 coupe	(120 € si moins de 4 partants)
	2ème	120 €.	+ 1 coupe (si au moins 6 partants)
	3ème	60 € + 1 coupe	(si au moins 10 partants)

1 coupe + prime au 1er Equipage Féminin

Prime Trophée Féminin « Lucie VAUTHIER ».

Les chèques seront envoyés au plus tard pour le 13 mai 2024

**La remise des prix se déroulera à l'issue de l'arrivée, Parc fermé, parking,
Salle des Fêtes, Avenue de la Chapelle – 54120 Baccarat**